



HUMENSIA

Association à but non lucratif engagée pour la santé,
les soins et l'accompagnement à domicile depuis 1955

Cap À Domicile

Dispositif d'accompagnement
et de sécurisation
de la sortie d'hospitalisation



**DISPOSITIF RELAI
ET TEMPORAIRE
MIS EN PLACE
SOUS 24H À 48H**

02 47 28 43 20
capadomicile@humensia.org

Dispositif expérimental et innovant
porté par Humensia, et financé
par l'Assurance Maladie,
dans le cadre de l'article 51
de la loi de Sécurité Sociale
« Expérimentation en santé
et innovation du parcours de soins. »



25, rue Michel Colombe
37029 Tours cedex 1
capadomicile@humensia.org
www.humensia.org
02 47 28 43 20



© HUMENSIA - 25, rue Michel Colombe, 37000 Tours - N° SAP 775 348 501 - SIREN 775348501 - Tous droits de reproduction interdits
Impression Graphival - Crédit photo: Istock et Freepik - CAP_AD-COM-1-1-1 - janvier 2025

DES PRESTATIONS multiples

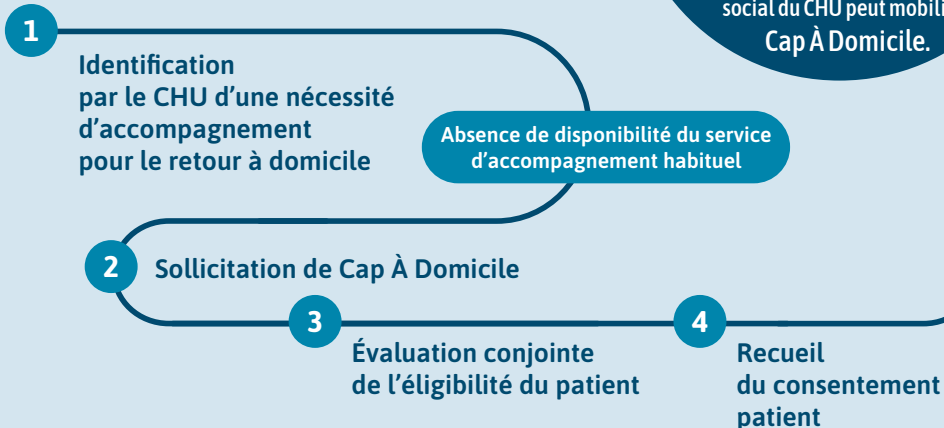
Une palette élargie de prestations visant à la sécurisation de la sortie d'hospitalisation grâce à une équipe pluri-professionnelle :

- INFIRMIER COORDINATEUR
- ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL
- AIDE-SOIGNANT
- INFIRMIER
- ERGOTHÉRAPEUTE
- TRAVAILLEUR SOCIAL
- PSYCHOLOGUE

1. Accompagnement et aide dans les actes de la vie quotidienne
2. Soins de nursing et soins infirmiers
3. Accompagnement administratif pour les dossiers d'aides sociales
4. Soutien psychologique et séances de rééducation
5. Prévention de la perte d'autonomie
6. Appui pour la mise en place d'aides techniques et l'aménagement du domicile
7. Soutien aux aidants

UN FONCTIONNEMENT adapté

Après une hospitalisation, l'état de santé du patient ou ses conditions de vie nécessitent un accompagnement ponctuel à son domicile, le service social du CHU peut mobiliser Cap À Domicile.



LES MODALITÉS d'intervention

En fonction des besoins identifiés, trois forfaits sont mobilisables pour accompagner le retour à domicile après hospitalisation.

FORFAIT 5 JOURS
SÉCURISATION DE LA SORTIE

FORFAIT 15 JOURS
TRANSITION

FORFAIT 30 JOURS
ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Forfait prescrit
en 1^{ère} intention

Bilan réalisé à J+3 ou J+4 jours
par Cap À Domicile
pour décider de la nécessité
de poursuivre avec un forfait transition

LE PUBLIC concerné

Le dispositif Cap A Domicile est proposé aux patients du CHU de Tours, habitant Tours et agglomération sous certaines conditions d'éligibilité :

- Besoin identifié d'un soutien ponctuel à la sortie d'hospitalisation
- Absence de disponibilité du service d'accompagnement habituel
- Conditions de vie adaptées au retour à domicile



Offre de service
7J/7J

PLUSIEURS OPTIONS
APRÈS LE BILAN :

- Poursuite de l'accompagnement (avec forfait transition)
- Fin de l'accompagnement
- Organisation du relai (si nécessaire)